



noyb – European Center for Digital Rights
Goldschlagstraße 172/4/3/2
1140 Vienna
Austria

BELGIQUE

Quelques chiffres:¹

- **Autorité de protection des données APD (ou GBA en néerlandais)**
- **Budget en 2021:** 9,5 millions d’euros
- **Personnel en 2021:** 60
- **Aperçu des plaintes déposées par noyb:** [link](#)

Problèmes rencontrés et aspects particuliers:

1. **Indépendance de l’APD:** La Cour de justice de l’Union européenne a déjà pu confirmer que les membres des autorités de contrôle doivent être complètement indépendants du gouvernement et des organes publics qu’ils contrôlent.² Suite à une procédure d’infraction mise en œuvre par la Commission européenne pour manque d’indépendance, Frank Robbens a fini par démissionner de ses fonctions.³
2. **Indépendance de l’APD – second chapitre:** de graves dysfonctionnements ont été dénoncés par deux des 5 directrices de l’APD, et notamment une mésentente entre les 5 directeurs. Suite à cela, Alexandra Jaspar, l’une des 2 lanceuses d’alertes, a démissionné.⁴ Charlotte Dereppe l’autre lanceuse d’alerte, et David Stevens, président de l’APD, ont été démis de leurs fonctions pour manquement.⁵
3. **Indépendance de l’APD – chapitre trois:** considérant que la levée des fonctions de deux directeurs par le Parlement belge n’est pas susceptible de recours judiciaire, et que ceci constitue une violation du droit européen, la Commission européenne a commencé une procédure d’infraction contre la Belgique pour ce motif en janvier 2023. La Belgique a deux mois pour répondre aux griefs de la Commission.⁶
4. **La position du plaignant dans la procédure est garantie et la procédure est formalisée par la loi:** contrairement à beaucoup d’autres autorités européennes, la loi belge garantit la place du plaignant dans la procédure et il peut être entendu par la chambre contentieuse au même titre que les organisations faisant l’objet de la plainte.
5. **Transiger sur le droit fondamental à la protection des données? C’est apparemment possible et pas trop cher en Belgique:** dans 8 affaires contre des sites belges, où une procédure était ouverte en matière de bannières de cookies non conformes à la loi, l’APD a accepté une transaction avec les différents propriétaires des sites, comme la loi le lui permet. Ces derniers ont pu mettre fin à la procédure moyennant le paiement de 10 000 euros, sans autre garantie complémentaire mais sans reconnaissance d’une quelconque violation ou d’obligation de changer leurs pratiques en matière de cookies.⁷

¹ Rapport annuel 2021: [link](#).

² Voir notamment: [link](#).

³ <https://www.ln24.be/2022-02-08/frank-robben-quitte-lapd-les-coulisses-dune-demission-devenue-ineluctable>

⁴ <https://www.ln24.be/2021-12-08/conflits-dinteret-lapd-la-directrice-lanceuse-dalerte-demissionne-ecoeuree>

⁵ <https://www.lesoir.be/453048/article/2022-07-07/autorite-de-protection-des-donnees-david-stevens-et-charlotte-dereppe-vires>

⁶ https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/inf_23_142

⁷ Voir: [https://gdprhub.eu/index.php?title=APD/GBA_\(Belgium\)_-151/2022](https://gdprhub.eu/index.php?title=APD/GBA_(Belgium)_-151/2022)